



Vente abusive d une cuisine dame 81 ans

Par **mimi**, le **22/07/2016** à **08:30**

bonjour,ma mere age de 81 ans c est rendue chez ixima pour un devis d une petite cuisine 3h apres elle a signe une commande de 4000 euros et remis un cheque de 1200 euros d acompte aux vue du descriptif de la cuisine je trouve le prix excessif alors qu il n y a ni livraison ni montage .le lendemain ma soeur c est rendu chez le vendeur pour annule la vente et se faire restituer le cheque, bien sur, ils ont refusé.

j estime qu ils ont abusé de la faiblesse d une personne de 81 ans

il y a t il un recours

merci

Par **Visiteur**, le **22/07/2016** à **11:01**

Bonjour,

je crains que non ! sur une vente à domicile, oui mais là... en magasin ! pas de droit de rétractation à mon sens ! A vous d'essayer de voir avec la direction de la marque ?